



## RENCONTRE AVEC M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Ce jeudi 17 octobre 2024, M. Bruno RETAILLEAU ministre de l'Intérieur a reçu les organisations syndicales du Comité Social d'Administration de Réseau des Préfectures et des SGCD. La délégation **FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI** a pu, en sa qualité de syndicat majoritaire, évoquer en premier les problématiques des préfectures, des SGCD et des SGAMI.

*Notre syndicat a rappelé l'importance d'avoir un ministre qui s'intéresse à notre périmètre, ce qu'il nous a confirmé dans ses propos liminaires.*

Notre syndicat a développé plusieurs points dont :

**Le budget 2025** : sur la situation des effectifs, le ministre nous a bien indiqué que le MI gardait sa masse salariale. Reconnaisant la situation très délicate des préfectures, M. le ministre est dans l'optique de maintenir les moyens humains dans les services. Cependant, notre syndicat a rappelé qu'aucune mesure catégorielle n'est prévue dans le cadre du Projet Annuel de Performance 2025. Nous avons dénoncé ce traitement indemnitaire inégalitaire avec l'absence de l'ISSPATS pour les personnels des préfectures et des SGCD.

**Les rencontres de l'ATE** : notre syndicat a indiqué que nous étions à l'initiative de cette réflexion qui a conduit à l'organisation de nombreuses tables rondes sur l'ensemble du territoire. Nous avons demandé une suite après la remontée des synthèses des régions.



Pour FO, certaines actions peuvent être menées, d'ores et déjà, afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues.

**Les services Etrangers** : suite aux différentes annonces dans les médias, notre syndicat a évoqué les moyens humains de ces directions et le professionnalisme de nos collègues. L'actualité récente a démontré, une fois de plus, les difficultés rencontrées par nos collègues dans l'accomplissement de leurs missions. La problématique de l'attractivité dans ces services reste un sujet prégnant, et la présence importante de contractuels n'est pas non plus une solution pour nous. La précarité de ces contrats et le renouvellement continu de leurs formations par les titulaires, engendrent une suractivité.

Rejoignez-nous



**Les CERT et SGCD** : sur les CERT, FO PREF SMI a mentionné son attachement au développement du télétravail pour les collègues affectés dans les CERT CNI/passeports. Concernant les SGCD, nous avons bien rappelé l'historique et la situation actuelle... compliquée avec un manque d'évolution sur les dossiers de convergence.

**L'Outre-Mer** : un point particulier a été présenté par notre délégué représentant la Martinique, malheureusement il y a encore des sujets, notamment à Mayotte et en Nouvelle Calédonie.

La sécurité de nos collègues fait partie des préoccupations de notre syndicat. En Formation Spécialisée CSAR, notre syndicat avait tiré la sonnette d'alarme !!

**L'Action Sociale** : nous avons demandé au ministre d'être présent à la prochaine CNAS. La suppression du prêt à Taux Zéro pour le logement, la revue de l'aide à la restauration, autant de sujets qui posent des questions.. Sur la PSC, nous avons bien compris que cette aide serait reportée courant 2025.. doit-on comprendre 2026 !

**GIPA** : notre syndicat a demandé l'intervention du ministre auprès de son homologue de la fonction publique pour le maintien de ce supplément indemnitaire.

**REPTS** : suite au vote favorable en CSAR de préfectures et SGCD, le ministre a accepté de répondre à notre requête de signer l'instruction qui accompagnera le REPTS afin de rappeler l'importance de celui-ci auprès du corps préfectoral.



Après la présentation de nos interventions, M. le ministre de l'Intérieur nous a indiqué qu'il souhaitait nous revoir en décembre, en bilatérale, pour développer certains points. Toutefois, il était conscient de la problématique de la rémunération et du manque d'attractivité de notre périmètre. Une synthèse de retour va bien être faite suite aux tables rondes des rencontres de l'ATE. Sur l'Outre-Mer, un sujet qu'il surveille connaissant les situations délicates. Sur les préfectures, l'échelon départemental est primordial, il doit être renforcé en simplifiant les missions pour soulager les services en tension et un redéploiement des postes.

**Notre syndicat a été à l'écoute des remarques de M. le Ministre, nous attendons maintenant les actes en faveur de nos collègues.**

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR